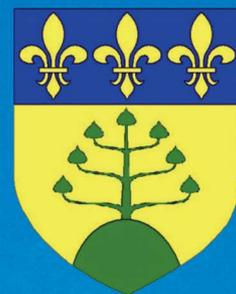


PEXIOIRA



BULLETIN MUNICIPAL N°32 > 2020

MAINTIEN À DOMICILE / PORTAGE DE REPAS CIAS

Piège Lauragais Malepère
Antenne villasavary :
04.68.24.72.35

PERMANENCES ADMINISTRATIVES

Assistance Sociale
sur rendez-vous
au **04 68 23 55 82**
Assistance Sociale M.S.A
sur rendez-vous
au **04 68 23 17 46**

MÉDIATHÈQUE

Tél. **04.68.23.57.19**
Horaires d'ouverture :
le mardi de 16h00 à 18h30,
le mercredi de 16h00 à 18h30
le vendredi de 15h30 à 19h00
Bénévoles : Esther CLAUSEL,
Laurence ROUSSEL,
Chantal KAAS.

ÉCOLE

Tél. **04 68 94 81 55**
Horaires : 8h30 à 12h00 et de
13h30 à 16h00 le lundi, mardi,
jeudi, vendredi

PÉRISCOLAIRE

ALAÉ (Accueil Loisirs
Associé à l'École)
Tél. : **04 68 23 53 61**
Responsable : Nina DE PAOLI
Horaires : 7h30 à 8h30,
de 12h00 à 13h30
et de 16h00 à 18h30
le lundi, mardi, jeudi, vendredi
Pour les inscriptions, veuillez-
vous adresser à la Communauté
de communes Piège Lauragais
Malepère – Service Enfance

jeunesse au 04.68.76.69.40 ou par
courriel : jeunesse@ccplm.fr

CANTINE

Horaires :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h30 à 10h30
Tél. **04 68 94 90 38**

ALAÉ de 12h00 à 13h20

(strictement réservée aux enfants
prenant le repas à la cantine)
Personnel permanent :
Corinne RASO, Thomas-
Alexis PEREZ

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. **04 68 94 26 25**
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi
de 8h30 à 11h00
Départ du courrier :
du lundi au vendredi : 14h30
et samedi à 11h

PAROISSE CATHOLIQUE

Les cours de Catéchisme ont
lieu salle Vielmas, le vendredi
de 17h15 à 18h15, pour les
enfants à partir de 6 ans.
Contacts : Paroisse Saint
Michel en Lauragais :
04 68 23 14 45
ou Sœur Andrée LANIO :
06 16 47 86 07
Une messe mensuelle est
célébrée en notre église le
vendredi à 17h30 (horaire
d'hiver), à 18h00 (horaire
d'été).

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte des ordures ménagères :

Pour le village : lundi et jeudi

Écart de la RD33 et route de Villepinte : mercredi

Pour les autres écarts : jeudi

Les caissettes jaunes : lundi matin

Il est rappelé que les sacs noirs et les caissettes ne doivent être sortis que la veille des collectes au plus tôt, afin d'assurer la salubrité des rues du village.

Nouvelles consignes de tri :

Aujourd'hui, TOUS LES EMBALLAGES se trient !

je trie déjà



Bouteilles et flacons



Emballages métalliques



Cartons et cartonnettes

maintenant, je trie aussi



Pots, sacs et films plastiques, larquettes, autres



Briques alimentaires



Tous les papiers



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.






Collecte et Valorisation des Déchets Ménagers et Triables

SERVICE DES URGENCES

Gendarmerie Tél. 17
Gendarmerie de Castelnaudary Tél. 04 68 23 10 70
Pompiers Tél. 18
SAMU Tél. 15
Numéro d'Urgence Tél. 112
SAMU Social Tél. 115
Service de Pompes Funèbres *Se renseigner à la Mairie*

SERVICES DE DÉPANNAGE

ENEDIS

Pour joindre les services d'ENEDIS concernant les raccordements au réseau :

- Service clients particuliers :
09 69 32 18 57
- Service clients professionnels :
09 69 32 18 58
- Service clients entreprises :
09 69 32 18 99

Pour joindre le service dépannage électricité : **09 72 67 50 11**
Courriel : serviceclients-ir@enedis.fr
Courrier : Service clients ENEDIS
TSA 90001 – 11780 Narbonne Cedex

VOUS CONSTATEZ UNE ANOMALIE SUR UN ÉQUIPEMENT DU RÉSEAU TÉLÉPHONIQUE ? Vous pouvez signaler un équipement téléphonique endommagé sur la voie publique aux équipes techniques d'Orange et accélérer sa remise en service en vous rendant sur cette adresse internet dommages-reseaux.orange.fr

SAUR

Contact courrier : Saur - TSA 60001
34988 Saint Gély du Fesc Cedex
Pour toute question : 04 34 20 30 00
(du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00)
Pour tout dépannage : 04 34 20 30 07
(astreinte 24h/24)
Pour gérer votre compte 24 h/24, 7 j/7 :
www.saurclient.fr
(espace mon compte)
Votre point d'accueil :
7 Avenue de Catalogne 11300 LIMOUX
Du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 17h00. Vendredi
de 9h00 à 12h00 (fermé l'après-midi)

SERVICE DES ANIMAUX ERRANTS

Communauté de Communes de
Castelnaudary et du Lauragais Audois.
Route de Pexiora
11400 Saint Martin Lalande
Tél : **04 68 23 68 42**
Port : **06 18 38 68 52**
E-mail : sae@cccla.fr

Ouverture aux communes :
Du lundi au samedi de 8h00 à 12h00
Fermé tous les après-midi
et le dimanche.
Permanence téléphonique, sur le
portable, pour les urgences, du samedi
12h00 au lundi 08h00.

Ouverture au public :
Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00.
Fermé tous les après-midi
et le dimanche.

Pour tout animal blessé, merci de contacter directement les vétérinaires.



Le 15 mars 2020, vous avez donné votre confiance à l'équipe municipale que je vous proposais.

Je tiens à vous remercier de votre soutien et de ce qui me semble une reconnaissance du travail accompli. Être élu est un honneur mais surtout nous engage. Je suis convaincu que cette nouvelle équipe sera à la hauteur pour gérer au mieux notre commune pour les six prochaines années.

Installés seulement le 25 mai pour cause de crise sanitaire, vos élus se sont immédiatement mis au travail pour lancer les projets du futur mandat.

Les violences urbaines et les actes terroristes n'ont pas cessé de frapper notre pays. L'année 2020 aura été profondément marquée par la crise sanitaire liée à la covid-19. Restons vigilants face au virus. Plus que jamais, les gestes barrières et les mesures d'hygiène doivent être appliqués. Chacun d'entre nous doit être acteur de sa santé, pour se protéger et protéger les autres.

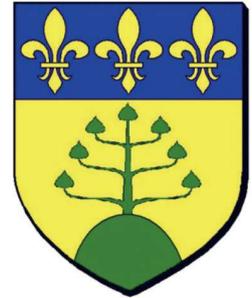
Comme les années précédentes, des travaux ont été effectués dans notre commune :

- Les travaux de mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite des sanitaires de la salle polyvalente avec la création d'une rampe d'accès et la mise en place de WC publics extérieurs sont terminés.
- Des travaux de réfection ont été effectués sur la voirie communale.
- La rénovation de l'éclairage public est terminée avec les travaux de la troisième tranche.

Après cette année passée difficile, gardons confiance en l'avenir.

Prenons soin de nous et de nos proches.

Serge CAZENAVE
Maire de PEXIORA



SOMMAIRE

- P. 2 > Renseignements utiles
- P. 3 > L'éditorial
- P. 4 > Le conseil municipal
- P. 5 > Le conseil municipal des enfants
- P. 6 > Les séances du conseil municipal
État civil
Village numérique
- P. 7 > Les finances
- P. 8-10 > Réalisations 2020
- P. 11 > Histoire
- P. 12-19 > La vie du village
- P. 20-21 > Évènement marquants
- P. 22 > Infos pratiques
- P. 23 > Civisme
- P. 24 > À votre service

SECRETARIAT MAIRIE

Tél. 04 68 94 91 51

Fax 04 68 94 91 75

Mail: mairie.pexiora@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

lundi de 8h30 à 12h00,

mercredi de 8h30 à 12h00

et de 14h00 à 16h30,

vendredi de 8h30 à 12h

Pour toutes vos démarches administratives vous pouvez consulter le site vosdroits.service-public.fr



La commune est adhérente à la **Communauté de Communes de la Piège Lauragais - Malepère** / 62 rue Bon repos - 11150 BRAM / Tél: 04 68 76 60 03
Mail: communication@piege-lauragais.fr / Site: www.cc-piege-lauragais.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Jamila DANOUN, Lionel GARRIGUES, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE, Laura MOREIRA NOGUEIRA COSTA, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ, Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE, Gilbert VARILLES, Jérôme VIDAL-CHAMPETIER

Maire : Serge CAZENAVE
Maire Adjoint : Patrick ABAT

Maire Adjointe : Françoise RODE
Maire Adjoint : Lucien CASTEL

Commission	Président	Membres
FINANCES	Patrick ABAT	Lucien CASTEL, Stéphane GOSSE, Françoise RODE, Hélène SICRE
TRAVAUX, VOIRIE, URBANISME, ENVIRONNEMENT	Lucien CASTEL	Patrick ABAT, Lionel GARRIGUES, Françoise RODE, Gilbert VARILLES
ÉDUCATION, CULTURE, FÊTES, SPORTS, LOISIRS, VIE ASSOCIATIVE	Françoise RODE	Jamila DANOUN, Stéphanie GINÉ, Stéphane GOSSE, Stéphanie MORENO, Thomas-Alexis PEREZ, Sandrine ROUQUET, Hélène SICRE
COMMUNICATION, BULLETIN MUNICIPAL	Patrick ABAT	Françoise RODE, Gilbert VARILLES
APPELS D'OFFRES	Titulaires	Lucien CASTEL, Lionel GARRIGUES, Gilbert VARILLES
	Suppléants	Patrick ABAT, Stéphane GOSSE, Françoise RODE

Organisme	Délégué titulaire	Délégué suppléant
SYADEN	Lucien CASTEL	Lionel GARRIGUES
SEML PFIL	Gilbert VARILLES	Françoise RODE
AGENCE TECHNIQUE DÉPARTEMENTALE	Serge CAZENAVE	Le Représentant de M. le Maire
CAUE	Françoise RODE	Stéphanie GINÉ
OPAH	Serge CAZENAVE	Françoise RODE
FOYER DU COLLÈGE DE BRAM	Jamila DANOUN	Stéphanie MORENO
CORRESPONDANT DÉFENSE	Lucien CASTEL	Jérôme VIDAL CHAMPETIER
CANAL DES 2 MERS	Patrick ABAT	Thomas-Alexis PEREZ

Personnel communal

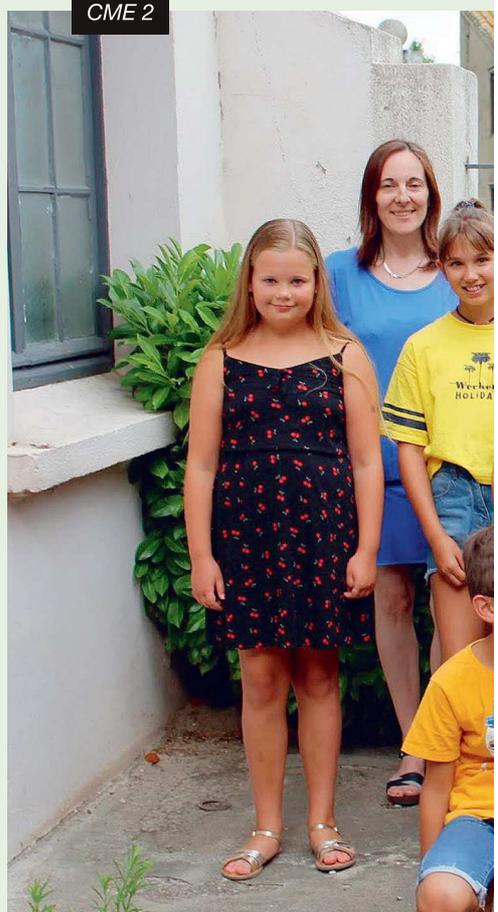
Secrétaire de Mairie : Sabine DELBOURG **Secrétaire :** Carine CÉREA
Agents Techniques : Thierry DELBOURG, Paul FRAÏSSE, Pierre BARDELLI
Agents Spécialisés des Écoles Maternelles :
 Valérie COZZI, Corinne RASO, Rachel CARIOT
Agent de Service : Coralie LAVISSE
Agence postale communale : Aude CHASTENET



CME 1



CME 2



En ce début d'année 2020, le conseil municipal des enfants a participé aux vœux de M. le Maire et a présenté à la population ses actions et ses réflexions sur les différents thèmes de l'année 2020.



• Le 7 Mars 2020

Les enfants ont participé à une opération nettoyage dans le village.

Avec l'arrivée du confinement toutes opérations prévues par le conseil municipal des enfants ont été annulées.

La fin du premier confinement nous a permis de présenter les nouveaux conseillers municipaux, Thomas Alexis PEREZ, Laura MOREIRA, Stéphanie GINE, Stéphanie MORENO et Françoise RODE, en charge d'animer les ateliers à l'issue d'une collation dans le jardin de la mairie.

• Le 1er septembre 2020

M. le Maire et son adjointe ont présenté aux enfants de la classe du CM1 le fonctionnement de CME. 9 enfants ont désiré se porter candidat à l'élection.

• Le 12 octobre 2020

S'est tenu dans la salle du conseil municipal le vote afin d'élire 5 titulaires et 1 suppléant(e).

• LES NOUVEAUX ÉLUS SONT :

Camillia TEFIANI
Célian MORENO
Tessa GAYRAUD
Lilwen PEJOUAN-REY,
Noah WEIDNER,
Emma AUGEN-ANDRE.

• SONT ÉLUS AU CME VII :

Maxime JORDY,
Anna BETUKER,
Celia FERRET GOSSE,
Liséa ESCAFFRE,
Arthur PRAT,
Camillia TEFIANI,
Célian MORENO,
Tessa GAYRAUD,
Lilwen PEJOUAN REY,
Noah WEIDNER,
Emma AUGENANDRE.

Suite à cette année si particulière, les enfants n'ont pu participer aux cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre, à la distribution des colis de Noël aux aînés, au téléthon ainsi qu'à la journée pédagogique.

NAISSANCES

CANDELLÉ-TUHEILLE Nathan

14/01/2020 / Carcassonne

DEVIGNON Arthur, Elliott, Léandre

22/01/2020 / Castre

NEHLIG Connor

22/05/2020 / Carcassonne

TEFIANI Nilya, Hakima, Ilyne

14/06/2020 / Carcassonne

ALVES Lysia, Nadine, Jacinta, Maria

21/07/2020 / Carcassonne

LAUNAY Arthur, Richard, Jean-Yves,

Didier - 11/09/2020 / Carcassonne

LADJ Elia

01/11/2020 / Toulouse

MARTINEZ Théodore, Marcel, Guy

02/11/2020 / Carcassonne

MARIAGES

PROT Régis et NOIZILLIER Nathalie

12/09/2020

DÉCÈS

ROLLAND Marie, Victorine, Joséphine

02/02/2020 / Castelnaudary

ESTAMPES Albertine, Rose veuve

MOLINIER

19/02/2020 / Castelnaudary

ROUZES Claude, Léon, François

23/02/2020 / St-Jean-de-Verges

FOURESTIER Daniel, Jean

04/04/2020 / Pexiora

ROLLAND Pierre, Gilles

06/04/2020 / Castelnaudary

BERTRAND Christiane veuve SANS

06/06/2020 / Quint-Fonsegrives

AGULLO Annette, Marcelle veuve

ROUQUET

23/08/2020 / Castelnaudary

LENSEN Daniel, René

08/10/2020 / Pexiora

ROSELL Jeannine, Louise divorcée

COMES

27/10/2020 / Limoux

SANDRÉ Jean-Luc

02/12/2020 / Castelnaudary

Séance du 23 janvier 2020

Autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement 2020.

Subvention versée à l'Association des Activités Parascolaires - exercice 2020.

Mise à jour du tableau des effectifs.

Renforcement BT rue des Caves.

Séance du 27 février 2020

Approbation du Compte de Gestion de l'année 2019.

Vote du Compte Administratif de l'année 2019.

Affectation du résultat de fonctionnement de l'année 2019.

Séance du 20 mai 2020

Élection du Maire.

Détermination du nombre d'adjoints

Élection des Adjoints.

Lecture de la Charte de l'élu local

Versement des indemnités de fonction des élus.

Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Droit à la formation des élus.

Séance du 4 juin 2020

Désignation des délégués au SYADEN.

Désignation des délégués au SIAH du bassin du Fresquel.

Désignation des délégués au Syndicat de Réseau Solidarité Eau RéseAu11.

Désignation des délégués à la SEML PFIL.

Désignation des représentants auprès de l'ATD11.

Désignation des représentants au CAUE.

Désignation des délégués à l'OPAH.

Désignation des délégués au foyer du collège de Bram.

Désignation du correspondant défense.

Désignation des délégués au canal des deux mers.

Constitution de la commission d'appel d'offres.

Mise en conformité du RIFSEEP.

Attribution d'indemnités pour les consultations électorales.

Approbation de l'extension du réseau

public d'électricité parcelle AD 182 SYADEN.

Réhabilitation de l'éclairage public 3ème tranche choix de l'entreprise ROBERT.

Séance du 25 juin 2020

Retrait de la délibération relative à la délégation au Maire.

Délégations du Conseil Municipal au Maire.

Constitution de la CCID.

Vote du budget primitif pour l'exercice 2020.

Vote des taux d'imposition pour l'année 2020.

Séance du 2 juillet 2020

Révision allégée du PLU.

Séance du 10 juillet 2020

Désignation des délégués et des suppléants pour les élections sénatoriales.

Séance du 17 septembre 2020

Choix de l'entreprise pour les travaux de voirie.

Choix de l'entreprise pour la rénovation des moulins.

Convention de mise à disposition des chantiers d'insertion.

Séance du 22 octobre 2020

Acquisition des parcelles AE 78 et 86, La Filiolle.

Règlement intérieur Conseil Municipal Recensement de la population, désignation d'un coordonnateur.

Recensement de la population création d'emploi d'agents recenseurs.

Convention CCPLM/commune de PEXIORA extension réseaux chemin du Tréboul.

Opposition au transfert de la compétence urbanisme à la CCPLM.

Séance du 3 décembre 2020

Contrats d'assurance des risques statutaires.

Participation employeur protection sociale santé et prévoyance.

Travaux en régie.

Modification des fermages.

PEXIORA VILLAGE NUMÉRIQUE

Pour avoir des informations sur Pexiora, les services suivants sont à votre disposition :

Le site officiel de la Mairie : www.pexiora.fr

La lettre d'information municipale : à laquelle vous pouvez vous abonner en renseignant votre adresse e-mail au bas des pages du site de la Mairie.

Les alertes SMS et mail : site www.mesalertes.fr : où vous pouvez vous inscrire pour recevoir des informations par SMS ou mail. (Plus d'information sur le site www.pexiora.fr)

Pexinfos : le blog alimenté par Daniel Dutrech : pexinfos.blogspot.com

Et bien sûr tous ces services sont gratuits.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'exercice 2020 poursuit la politique de désendettement du village par des investissements majoritairement autofinancés (c'est-à-dire sans recours à l'emprunt).

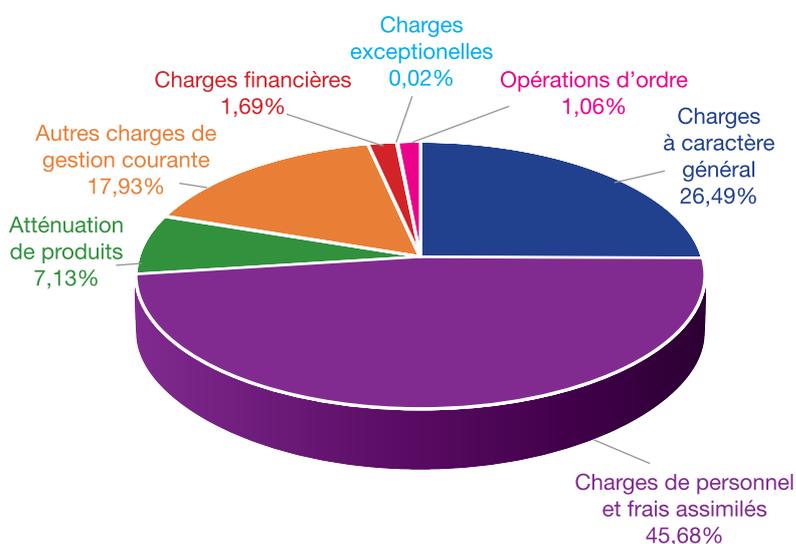
Ainsi, la municipalité s'est attachée à maintenir la stabilité de la fiscalité et la qualité des services à la population tout en poursuivant les investissements en faveur de l'amélioration du cadre de vie.

Fonctionnement

Dépenses 2020	
Charges à caractère général	186 382,17
Fournitures scolaires	4 817,89
Décorations de Noël	2 886,62
Conseil Municipal des Enfants	98,05
Colis personnes + 75 ans	2 178
Autres	170 401,61
Charges de personnel et frais assimilés	321 353,88
Atténuation de produits	50 177
Autres charges de gestion courante	126 119,05
Subventions aux associations	53 284
Autres	72 835,05
Charges financières	11 875,59
Charges exceptionnelles	142,98
Opérations d'ordre	7 447,85
TOTAL	703 498,52
Recettes 2020	
Atténuation de charges	16 641,55
Produits des services	26 219,84
Impôts et taxes	542 267,39
Dotations, subventions et participations	309 515,63
Autres produits de gestion courante	8 968,65
Produits financier	3,40
Produits exceptionnels	792,78
Opérations d'ordre	7 546,7
TOTAL	911 955,94

Investissement

Dépenses 2020	
Achats et Travaux	393 332,46
Remboursement de capital emprunt	53 761,94
Opérations d'ordre	7 546,7
TOTAL	454 641,10
Recettes 2020	
Dotations, fonds divers et réserves	318 591,63
Subventions d'investissement	52 639,89
Régularisations	126 284,81
Opérations d'ordre	7 447,85
TOTAL	504 964,18



Répartition des dépenses de fonctionnement

Achats et travaux

Opération	Montant	Subventions
Achat matériel	8 052,89	
Bâtiments communaux	14 026,72	
Extensions - Renforcement - FACE	10 069,08	
Voirie	72 896,96	
Stade	2 319,09	
Eclairage public	27 656,42	14 034,04
Foyer mise en accessibilité	250 962,49	112 250,77 *
Foyer - Divers	1 596	
Plan Local d'Urbanisme	3 273,81	
Fibre optique	2 479	
Total	393 332,46	126 284,81

* Subventions partielles

LE SITE WEB MUNICIPAL

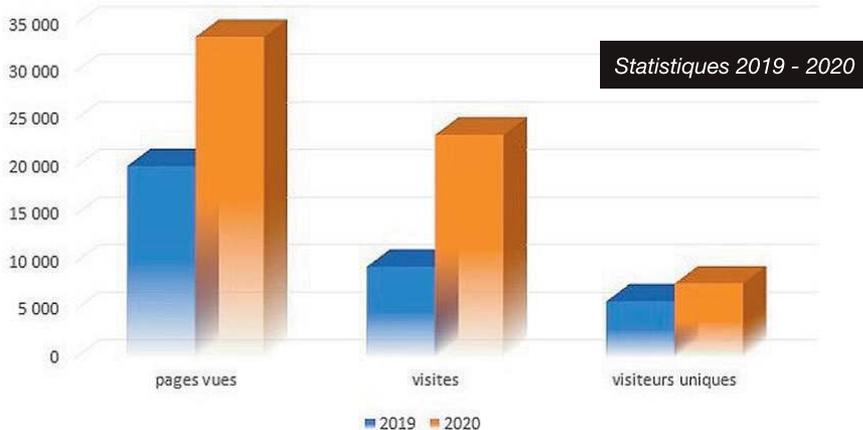
Le site www.pexiora.fr a été pensé pour répondre aux attentes des internautes. Cette interface vivante propose une large palette de services en ligne, des contenus multimédias enrichis et mis à jour en temps réel. Il est en ligne depuis deux ans maintenant.

Les statistiques suivantes présentent la fréquentation du site avec les précisions suivantes :

	Pages vues	Visites	Visiteur unique
2019	20 117	9 535	5 900
2020	33 680	23 401	7 779
Progression	+ 67,42%	+ 145,42%	+ 31,85%

Visites

Il s'agit du nombre de visites effectuées sur le site durant la période déterminée et quel que soit le nombre de pages consultées. Une visite est considérée sur une période de 30 minutes : si un utilisateur passe sur le site à 10h et revient à 12h, deux visites seront comptabilisées (mais un seul visiteur unique).



Visiteurs uniques

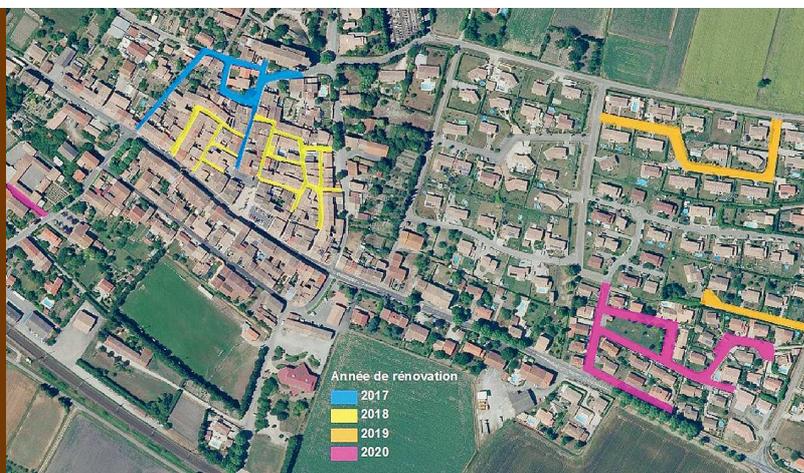
Les visiteurs uniques correspondent au nombre de personnes qui ont accédé au site durant la période déterminée et quel

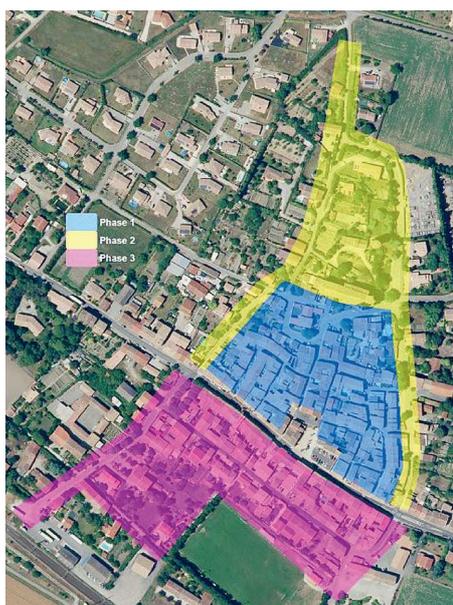
que soit le nombre de pages consultées. Une personne qui accède au site de différents lieux, via différents terminaux, sera comptabilisée plusieurs fois.

RÉNOVATION DES RUES

Dans le cadre des objectifs d'amélioration du cadre de vie et des espaces publics du centre bourg, et en adéquation avec les objectifs du PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics), un programme de rénovation des revêtements des rues a été mis à l'étude.

Cette année ce sont la rue des Oliviers, l'impasse des Platanes, l'impasse des Cyprès et l'impasse des écoles qui ont été rénovées.





ÉCLAIRAGE PUBLIC

La commune de PEXIORA, suite au diagnostic éclairage public réalisé par le SYADEN, souhaite programmer la rénovation de son parc éclairage public, en raison de la vétusté des équipements et de la forte consommation en énergie.

La commune a donc sollicité le SYADEN pour établir une programmation de ces travaux sur plusieurs tranches et définir les besoins nécessaires en éclairage pour assurer la bonne circulation des usagers tout en garantissant la maîtrise des consommations.

La rénovation globale du parc éclairage public au centre du village se déroulera en 3 tranches. La 1ère tranche effectuée en 2018 a concerné le cœur de village, la 2ème tranche en 2019, la partie nord du Village et la 3ème tranche en 2020, a concerné le quartier autour des Rues de la Gare et des Remparts.

En fonction du besoin d'éclairage définit (en quantité de lumière et en uniformité), l'objectif est de consommer le moins possible d'énergie.

AIRE DE PIQUE-NIQUE

Au printemps, en été et pourquoi pas au début de l'automne, le pique-nique s'adapte à toutes vos envies.

Un pique-nique (pluriel pique-niques) ou piquenique, est un repas champêtre, pris en plein air.

À la différence du casse-croûte, repas simple et avalé rapidement, le pique-nique est un repas agréable, élaboré à l'avance, et souvent d'une durée prolongée. On l'emporte à l'extérieur (dans la nature, dans un jardin, etc.).

Conçu au départ pour permettre de profiter du beau temps et de la nature, le pique-nique est aussi un prétexte pour se retrouver en famille ou entre amis.

Étymologie

Selon le Dictionnaire historique de la langue française Robert, du point de vue étymologique, le terme « *nique* »

qui date de la fin du XIII^{ème} siècle et qu'on retrouve dans l'expression « *dire nic* », c'est-à-dire « *ne pas se soucier de* », signifie « *chose de peu de valeur* ».

« *Faire un repas à pique-nique* », c'est donc faire un repas, pas nécessairement sur l'herbe, mais où chacun apporte sa contribution.

Ce sens vieilli est attesté dès 1684 dans le Dictionnaire étymologique de Gilles Ménage, puis en 1740 dans la 3e édition du Dictionnaire de l'Académie française.

Émile Littré indique dans son Dictionnaire de la langue française que ce terme venait de pick, « *saisir* » et nick, « *point* », « *instant* », et que « *cette étymologie dispense de toutes les étymologies qui ont été faites sur pique-nique* ».

(Source Wikipédia)

AIRE DE PIQUE-NIQUE À PEXIORA

Cette pratique a des impacts localement significatifs sur l'aménagement du territoire et des espaces naturels publics. Des tables et bancs ont été installés aux abords de la salle polyvalente et du mini stade permettant de valoriser les équipements déjà existants et en cours de réalisation : parkings, poubelles, toilettes publiques, sacs canins, zones engazonnées dans les espaces verts.

Ces espaces dont l'usage est souvent très saisonnier nécessitent bien évidemment un entretien particulier et une gestion des déchets.



Nouvelles tables de pique-nique installées

SANITAIRES DE LA SALLE POLYVALENTE

Suite à l'établissement des dossiers Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmée), la commune de PEXIORA a constaté que les sanitaires du foyer ne sont pas aux normes d'accessibilité handicapés, pas de sanitaires aménagés.

De même l'entrée principale de la salle est aujourd'hui difficile d'accès pour les personnes à mobilité réduite, et aucune place de parking n'est prévue à cet effet.

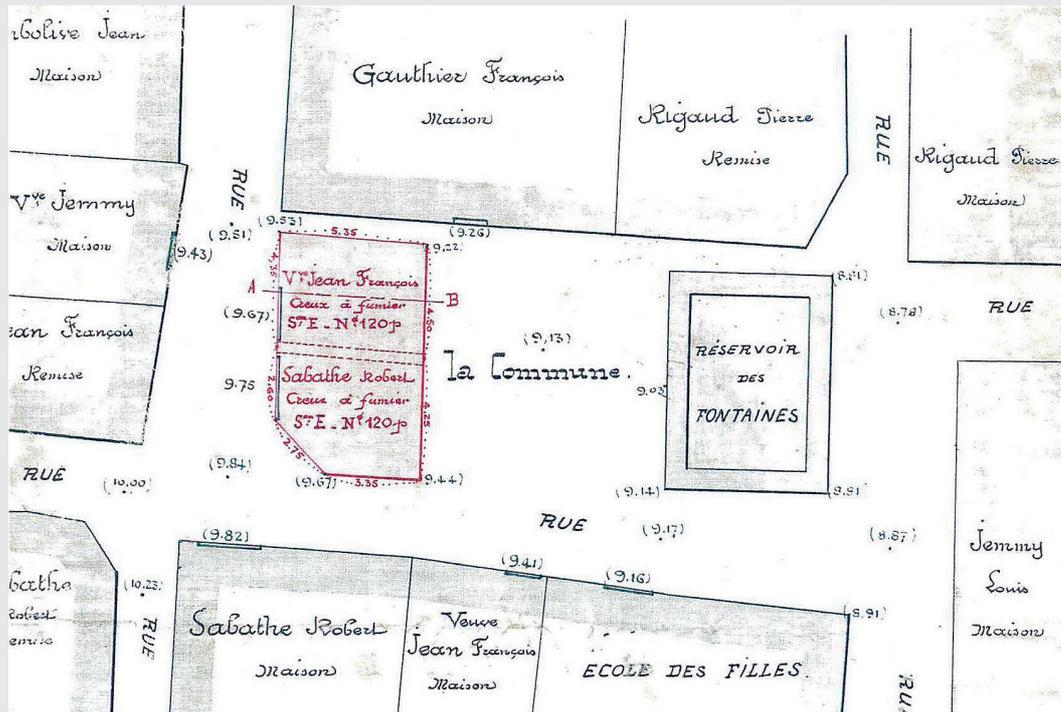
La commune de PEXIORA a donc décidé d'aménager les sanitaires et les accès du foyer pour mieux accueillir les personnes à mobilité réduite, et pour répondre aux exigences réglementaires en vigueur.

Objectifs poursuivis

Le projet a donc pour but de créer des sanitaires accessibles handicapés tout en respectant les exigences sanitaires départementales.

Il a été créé une place de stationnement pour personnes à mobilités réduite à proximité, un cheminement extérieur jusqu'à l'entrée principale de la salle et des toilettes publiques automatiques accessibles à l'extérieur de la salle.





OÙ IL EST QUESTION DE FOUR BANAL, DE RÉSERVOIR COMMUNAL, DE CREUX À FUMIER ET DE PLACE PUBLIQUE

L'idée de création d'une place publique à Pexiora apparaît pour la première fois lors d'une session extraordinaire du Conseil Municipal du 25 octobre 1885.

L'affermage du four banal ne rapportant presque plus rien à la commune il est envisagé de le démolir pour construire à son emplacement un réservoir dont la commune a besoin pour faire venir l'eau à Pexiora. Le 14 septembre de la même année, après une enquête publique Monsieur le Maire Escudier considère que l'absence de remarques constitue une approbation unanime et délibère que le dit réservoir destiné à alimenter les fontaines publiques se construira à la place du four communal.

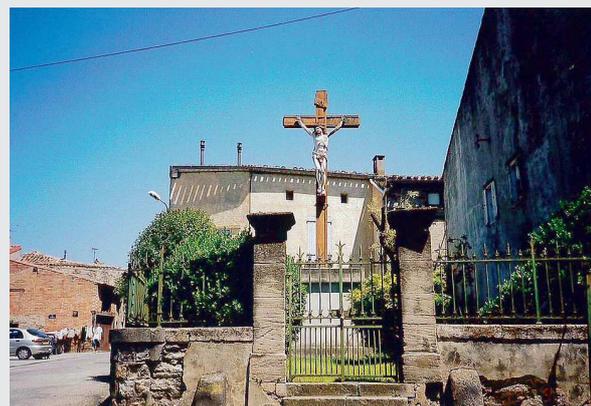
Le 30 juin 1890, Monsieur le Maire Antoine Barral attire l'attention de l'Assemblée Communale sur l'opportunité d'acquérir deux lopins de terre situés à côté du réservoir, servant de creux à fumier en plein centre du village. À leur emplacement pourrait être créée une petite place publique où pourraient s'installer les marchands ambulants venant au village. Après une enquête publique il est décidé de procéder à cette acquisition par expropriation pour cause d'utilité publique.

Le 20 juin la procédure est engagée. On n'entend plus parler de ce projet jusqu'au 25 août 1901 où le Maire Jean Bonnet relance l'affaire qui sera close le 28 février 1902. Le Conseil, sous la présidence de Jean Bonnet, Maire, expose que les héritiers de Jean-Paul

Sabathe et François Jean ont signé collectivement une promesse de vente aux conditions établies par l'architecte municipal. Cette promesse étant acceptée, la municipalité abandonne la procédure d'utilité publique et prie l'administration supérieure, les ressources étant déjà votées, de clôturer rapidement cette affaire afin que, dans un but d'assainissement, les deux creux à fumier puissent être démolis avant les grandes chaleurs.

Notre place de la Liberté et du Réservoir telle que vous la voyez aujourd'hui a été considérablement agrandie par la démolition de l'école de filles, des immeubles Jean François et Jammy sur le plan joint, du jardin du Christ et du café Doumenc attenant sur la Grand'Rue et joliment réaménagée : espace public et parc de stationnement.

Serge VERDIER



COMITÉ DES FÊTES

Malgré cette période difficile, le comité des fêtes a réussi à organiser deux manifestations en cette année 2020 : La fête de Saint Blaise et la deuxième bourse d'échange et d'exposition de véhicules anciens.

Un grand «MERCi» à toutes l'équipe de «Castel Vintage» pour nous avoir fait découvrir des véhicules d'exceptions et rares. Merci à Raoul S. d'avoir vider son carnet d'adresse pour ce week-end. Un énorme «merci» à toute l'équipe du comité qui encore une fois s'est surpassée. Merci à la municipalité de Pexiora de nous avoir fait confiance et d'avoir

mis à disposition des sanitaires exceptionnels. Merci aux Perpignanais d'avoir fait le déplacement.

Le nouveau Bureau :

Président : Philippe TARTERA - 06 68 96 47 47, philippe-tartera@yahoo.com

Vice-Président : Claude CHAUVET

Trésorière : Rachel CARIOT / **Trésorière adjointe :** Sylvie GUEFFIER / **Secrétaire :** Paule CANTOS / **Secrétaire adjoint :** Cédric BRAULIO



MJC DE PEXIORA

Les activités permanentes :

- Éveil à la danse et Initiation
- Modern-Jazz 8-10 ans et ados-adultes
- Global Gym
- Danse Bollywood enfants, ados et adultes
- Tennis de Table

La saison a commencé par une présentation du travail des enfants et des ados de l'atelier Bollywood à un forum des associations en Ariège.



© Photo D. DELOUSTAL

Présentation de l'atelier Bollywood

Le cours de Hip Hop, initialement prévu le mercredi matin, a été obligé de s'arrêter, faute de participants.



Modern Jazz - Jocya Ripiego et ses élèves

© Photo D. DUTRECH

Nous avons repris les cours de Modern Jazz avec une nouvelle professeure, Jocya Ripiego, ancienne élève de Lisa Belliato et titulaire du diplôme d'état de professeur de danse contemporaine et de Modern Jazz.

Nous n'avons pu organiser que trois lotos (deux pour le bon fonctionnement général de toutes les activités de l'association et un pour l'atelier « tennis de table »)

Nous avons participé au téléthon ainsi qu'à la décoration du village.

Le réveillon de la Saint Sylvestre a eu, cette année encore, un franc succès, grâce au feu d'artifice proposé aux convives, à l'excellent repas élaboré par notre traiteur de Limoux et par David, notre boulanger-pâtissier et surtout, surtout, grâce aux bénévoles qui mettent tout en œuvre pour que la soirée soit réussie (Maryse, Dominique, Laurie, Laurent, Muriel et Yannick).

Ensuite, malheureusement, à cause de l'épidémie et du premier confinement, après notre troisième loto, les activités ont été obligées de se mettre en sommeil (juste quelques cours en visio pour le modern jazz 8-10 ans et ados-adultes).

Donc, pas de carnaval, pas de présentation du travail de nos élèves de Modern Jazz, initialement prévue, au concours chorégraphique de Castelnaudary ni au spectacle de fin de saison de la MJC et pas de voyage de fin d'année, non plus.

Malgré tout, les cours de danse et la Global Gym ont pu reprendre début juin jusqu'au 8 juillet. Au début, à l'extérieur, et en juillet, nous avons pu réintégrer la salle des associations. Entre temps, il a été décidé que l'atelier « Tennis de table » serait supprimé.

© Photo D. DUTRECH



Cours de Global Gym au complet !

Notre MJC a rouvert ses portes en septembre pour une nouvelle saison : Éveil à la danse, Initiation, Modern Jazz, et Hip Hop avec Jocya, très compétente et grandement appréciée de tous, Global Gym et Pilates avec une nouvelle coach, Audrey, et danse Bollywood pour enfants et ados-adultes avec Dominique.

Depuis, nous avons dû, à nouveau, interrompre toutes nos activités. Vivement la reprise !

Bureau et conseil d'administration :

Président d'honneur : Serge Cazenave, maire de Pexiora,

Présidente active : Maryse Palacios,

Trésorière : Dominique Deloustal,

Secrétaire : Annie Abat,

Conseil d'administration : Mmes Maryse Palacios, Dominique Deloustal, Anne-Marie Abat, Audrey Braulio, Fabienne Bourrel, Francine Chazottes et Mrs Stéphane Gosse, Frédéric Genis et Vincent Candillier.

Nous tenons à renouveler nos remerciements à la municipalité pour son soutien et son aide. En espérant que cette nouvelle année soit meilleure que l'année qui vient de passer, nous vous souhaitons une bonne année 2021 !

LA PASSION AU BOUT DES DOIGTS

2020, une année très particulière

L'année 2020 que nous venons de passer laissera à chacun de nous le souvenir d'une année perturbée par la Covid-19, tant au niveau de la santé que de la vie familiale, sociale, associative.

Malgré tout, nous avons pu tenir notre 11ème salon « Tissus et lin en pays d'Aude » des 21, 22 et 23 février qui a connu une belle affluence avec près de 1 940 visiteurs venus faire leur choix parmi les merveilles proposées par les 30 créateurs présents. Le concours organisé à cette occasion (sur le thème « les animaux de nos forêts »,) a inspiré 30 participants (dont 3 jeunes italiennes). Les 6 gagnants, sélectionnés par le bureau de notre association et les créateurs, ont reçu des bons d'achats de 50€ à 100€ leur permettant d'acheter sur place les fournitures nécessaires à leurs ouvrages futurs.

Sur la scène, les adhérentes de l'association « Tchatche et petits points » ont mis en scène leurs réalisations, pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Pour ce qui est du « week-end des créateurs », nous avons modifié la formule initiée il y a 23 ans et opté pour un « Marché



de Noël des créateurs » qui aurait dû se tenir le 15 novembre. Malheureusement, la pandémie qui a sévi n'a pas permis cette manifestation attendue par beaucoup. Ce ne sera que partie remise, espérons-le, pour 2021.

Grâce aux fonds recueillis lors du salon (entrées et tombola), nous avons choisi de venir en aide à deux associations qui améliorent la vie des enfants gravement malades :

- l'association REVES, avec un chèque de 3 000€
- l'association G.A.E.L. (Gaël Adolescent Espoir Leucémie) avec un chèque de 3 000€ également

Le TÉLÉTHON n'est pas oublié pour autant

avec un don de 500€.

Nous participons également à l'achat de fournitures pour la décoration de notre village en période de Noël.

Composition du bureau :

Présidente : Geneviève CAUHOPE

Trésorière : Claudie BRIANE

Secrétaire : Annie IZARD

Secrétaire adjointe : Esther CLAUSEL

À noter que de nouveaux membres sont venus apporter leur aide, tant pour l'installation de la salle que pour le bon déroulement des manifestations.

Aux manettes du blog :

Geneviève CAUHOPE

Blog : lapassionauboutdesdoigts.fr

Nous vous donnons rendez-vous les 25, 26 et 27 février 2021 pour la 12ème édition du salon, si toutes les conditions sanitaires peuvent être réunies.

L'ASSOCIATION SPORTIVE PEXIORANAISE

Pour la saison nous 2020/2021 nous sommes 78 licenciés :

- 41 Séniors
- 5 U 19 / U18
- 3 U 17 / U 16
- 2 U 15 / U 14
- 1 U 13 / U 12
- 6 Foot animation
- 1 Foot animation Féminine
- 1 Éducateur fédéral
- 1 Animateur
- 2 Arbitres
- 15 Dirigeants et Dirigeantes

Une saison très particulière, cause de la crise sanitaire qui nous touche.

À ce jour nous ne savons pas quand et comment la reprise va pouvoir se poursuivre.

Nous espérons que tout cela rentre dans l'ordre afin de pouvoir nous retrouver au bord du stade.



TCHATCHE ET PETITS POINTS

L'Association «TCHATCHE ET PETITS POINTS» regroupe une trentaine d'adhérentes qui se réunissent les mardis à partir de 9 h 30 jusqu'à 17 h (ou l'après-midi seulement), autour de projets de travaux manuels, principalement la broderie, le patchwork, la couture, le cartonnage, etc. Des goûters sont aussi ces jours-là des moments de partage de recettes et de bonne humeur!

La «tchatche» est de rigueur bien entendu, mais il faut bien échanger et discuter pour mener à bien les ouvrages que toutes ces petites mains confectionnent avec amour!



Si vous avez envie d'échanger, d'apprendre, et de partager dans la convivialité, venez nous rejoindre...

Cette année, en raison de la pandémie, nous avons cessé nos rencontres lors du premier confinement en mars et d'un commun accord entre les adhérentes, n'avons pas repris à ce jour.

Nous ne sommes pas en mesure d'annoncer une date de reprise, celle-ci dépendra en effet de l'évolution de la crise sanitaire et des contraintes qui en découlent.

Notre adresse mail : tchatche.et.petits.points@orange.fr

ATELIER DÉTENTE ET LOISIRS

Cette année nous ne mettrons aucune photo des adhérentes toutes masquées devant l'intrus, je n'en voyais pas l'utilité. La Covid (and Co) nous a volé la vedette en s'imposant dans notre association.

Si elle n'avait pas été aussi traître et insidieuse sa représentation aurait pu être un sujet pour Pierrette Amade en aquarelle ou en acrylique les vendredis de 14h à 18h, sa matérialisation en 3D aurait pu servir d'instrument d'entraînement à Christine Sicre pour la Gymnastique les lundis de 19h à 20h et le jeudi de 10h à 11h quant à Armelle Rigaud pour le yoga elle aurait pu la faire visualiser comme sorte d'énergie négative à évacuer tous les lundis de 17h30 à 18h45.

Mais rien de tout cela, les cours avaient bien repris et cette satanée Covid a cadennassé les salles que la mairie avait l'habitude de nous laisser à disposition.

Comme tout le monde nous espérons un avenir meilleur et, en attendant, nos encouragements mutuels nous permettront d'éviter le repli sur soi.

Continuons à marcher, à nous distraire, à barbouiller

quelques toiles à pratiquer une zen attitude pour profiter du jour présent.

Cette façon de positiver nous permettra de tenir jusqu'au bout, car il y a beaucoup d'anesthésiant dans « L'ÈRE » que nous vivons autant que de virus dans « L'AIR » que nous respirons. Restons dans l'espérance d'une « AIRE » partagée pour retrouver l'ambiance sympathique de nos rencontres.

Composition du bureau :

Présidente : Françoise LAVIT

Vice-Présidente : Maguy GAY

Secrétaire : Marie Pierre IZARD

Trésorière : Paule CANDILLIER

Trésorière adjointe : Claudie BRIANE

Nous regrettons bien sincèrement l'interruption momentanée de la présence au bureau de Christelle Robin, secrétaire très efficace pour l'association depuis de nombreuses années, trop prise par de multiples activités

LES JOYEUX PEXIORANAIS

2020 devait être une belle année pour le bureau des Joyeux Pexioranais qui fêtait son 20^{ème} anniversaire.

La décision de démission collective étant prévue à leur assemblée générale de janvier 2021, souhaitant ainsi la reprise par une équipe plus jeune.

Outre les animations prévues en 2020, il était prévu le repas de Noël avec spectacle pour remercier les adhérents et les membres bénévoles du bureau.

Hélas, la crise sanitaire qui touche le pays n'aura pas permis de réaliser ces festivités.

L'association est donc en veille jusqu'à l'assemblée générale lorsque les conditions sanitaires le permettront.

Nous ne manquerons pas de prévenir nos adhérents.

Gardons le moral et soyons prudents face à la COVID-19.



MATAI NO TE MAU FENUA

Notre association a pour but de promouvoir et partager avec vous la culture polynésienne sur toutes ses formes (danse, musiques, artisanats, gastronomie...) L'association propose également des prestations de danse ainsi que culinaires pour vos soirées (anniversaire, mariage...).

Notre Bureau :

La présidente: Teihotu Adélaïde / 06.06.78.67.55

La secrétaire: Herbaut Audrey / 07.86.89.68.31

La secrétaire adjointe: Herbaut Christine / 06.23.57.32.03

La trésorière: Walter Andréa / 06.69.55.38.00

Contact mail : matainotemaufenua@gmail.com

LES JOYEUX CANTAÏRES

L'année 2020 comme pour toutes les associations a été une année blanche, sans manifestations, sans concerts.

Si 2019 fut une année faste avec 21 concerts, il n'en a pas été de même cette année. Au fur et à mesure que l'année avançait, les manifestations prévues étaient annulées en raison des conditions sanitaires.

Les Joyeux Cantaïres ont tout de même continué à répéter et monté un nouveau répertoire. Quand les salles municipales n'étaient pas ouvertes, les répétitions se sont déroulées en plein air tant que le temps l'a permis, soit chez Gilbert soit chez Jeannot. Vivement la fin de cette crise sanitaire !

La seule occasion de chanter cette année a été pour accompagner Michel Lingua (de Castelnaudary) en sa dernière demeure, en septembre. Très dur de chanter la gorge nouée, tant Michel était un ami pour nous tous. Toujours présent, toujours motivé qui répétait à la maison pour être au top à la répétition.

Salut Michel les Cantaïres ne t'oublierons pas.



L'ÉCOLE DU VILLAGE

Elle compte 132 élèves, répartis entre la maternelle et l'élémentaire.

Mme Estève assure les fonctions de directrice.

Les classes sont les suivantes :

Classe 1 : 5 TPS avec Mme Rey Caroline et Mme Cariot Rachel (Atsem)

Classe 2 : 14 PS et 10 MS avec Mr Dresen Philippe et Mme Cozzi Valérie (Atsem)

Classe 3 : 8 PS et 17 GS avec Mme Roussel Laurence et Mme Raso Corinne (Atsem)

Classe 4 : 15 CP avec Mr Gil Steven

Classe 5 : 12 CE1 et 9 CE2 avec Mr Rouger Sylvain

Classe 6 : 5 CE2 et 15 CM1 avec Mme Estève Sabine et Mme Mongeard Sophie (décharge de Mme Estève le mardi)

Classe 7 : 4 CM1 et 18 CM2 avec Mme Guirao Pascale.

LES HORAIRES DE L'ÉCOLE

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis 8h30-12h / 13h30-16h

À noter qu'après 16h, l'ALAE, une structure, mise en place par la Communauté des Communes, propose de nombreuses activités...

Vie de l'école, au fil du temps... en nous adaptant aux règles sanitaires et aux protocoles mis en place à l'école.

• Chaque semaine, une séance chorale est proposée par un intervenant musical aux élèves du CP jusqu'au CM2.

• Dès que le protocole sanitaire nous le permettra, les élèves de l'école pourront se rendre une fois par mois à la Médiathèque où des lectures leur sont offertes et des livres prêtés pour la classe. De nombreux projets sont mis en attente mais seront réactivés dès que possible.

Septembre

• Les élèves ont repris le chemin de l'école après de longs mois d'absence... Tout le monde était content de se retrouver malgré quelques contraintes dues à la crise sanitaire.

• En classe, tout est fait pour que les élèves apprennent et jouent leur rôle d'élèves sans trop de contraintes mais dans le respect des exigences sanitaires.

• L'ENT (environnement de travail numérique) a été mis en place dans toutes les classes. Il est ainsi plus simple de communiquer. Chaque élève et chaque parent ont leurs propres codes. Ils ont accès au cahier de texte, cahier de liaison et autres applications...

• L'école de Pexiora accueille tous les matins les élèves de TPS dans un cadre privilégié. En effet, les enfants de moins de trois ans bénéficient d'un dispositif d'accueil spécifique dans un espace qui leur est dédié. Ils accèdent ainsi à l'école et à la vie en collectivité de manière privilégiée et adaptée à chacun. Ils découvrent une multitude d'activités encadrées par l'enseignante Mme Rey et l'Atsem Mme Cariot qui sont aux petits soins.

• Les inscriptions en TPS (enfants nés en 2018) sont ouvertes toutes l'année. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie ou de

l'école si vous êtes intéressés.

• Les classes de CP et CE1-CE2 de Mr Gil et Mr Rouger ont bénéficié de séances de natation à la piscine de Castelnaudary à raison de deux séances de 45 minutes par semaine.

Octobre

• Les élèves du CP au CM2 ont participé au festival d'automne à Castelnaudary le vendredi 9 octobre.

• Le lundi 12 octobre, les élèves du CM1 ont voté pour les représentants du CME. Cinq candidats ont été élus pour deux ans.

Novembre

• La rentrée des vacances d'automne a été un peu chamboulée par le port du masque obligatoire pour tous les élèves à partir du CP.

• L'équipe enseignante tient à remercier toutes les familles pour leur implication et leur bonne volonté.

• Le lundi 16 novembre, le photographe Mr Bouchard est venu faire le portrait de tous les élèves. Nous n'avons malheureusement pas pu faire les photos de groupe traditionnelles mais un trombinoscope a été réalisé dans chaque classe.

Décembre

• Dans le cadre du projet « colis de Noël », tous les élèves contribuent avec leurs enseignants à la réalisation de dessins ou de cartes qui seront joints aux colis distribués dans le village aux personnes âgées.

• Un goûter de Noël sera offert par la mairie à tous les enfants scolarisés le jeudi 17 décembre. Nous espérons que le Père Noël pourra nous rendre visite !!!

Janvier

• Malheureusement, le loto prévu le dimanche 10 janvier est pour le moment annulé. L'équipe enseignante, ainsi que les parents d'élèves réfléchiront à un éventuel report si le protocole le permet.



IMPORTANT

Pour les futures inscriptions, les parents dont les enfants sont nés en 2018 (inscription en PS) et 2019 (inscription en TPS) sont priés de se faire connaître auprès de la Mairie dès le mois de janvier.

Nous vous rappelons que l'école est obligatoire à partir de 3 ans.

• Le jeudi 7 janvier : les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 de Mme Estève et Mme Guirao participeront à la première séance du projet « école et cinéma ». Après la projection d'un film (Pierre et le Loup) et du court métrage (le Loup Blanc), les élèves auront le privilège de visiter la salle de projection.

Février-Mars

• Les classes CE1-CE2 et de CE2-CM1 de Mr Rouger et Mme Estève accueilleront un intervenant à l'école pendant une semaine pour travailler autour d'un projet de classe cinéma. Les élèves travailleront sur la réalisation de courts métrages (écriture du scénario, décor, tournage avec effets spéciaux avec la technique du fond vert, etc.).

• Le samedi 27 mars la classe 6 (CE2-CM1 de Mme Estève) présenteront leur spectacle autour du projet dans l'école au théâtre des 3 ponts de Castelnaudary.

• Les élèves de la GS au CM2 participeront à la course longue de Bram, la « Via Romana ».

Avril-Mai-Juin

• Nous espérons pouvoir défiler pour le carnaval de l'école.

• La classe CE2-CM1 de Mme Estève devrait participer à des olympiades le lundi 21 juin à Carcassonne. Cette journée sera axée autour de différents défis sportifs, et devrait réunir 9 classes de 9 écoles différentes. Si les rencontres sont encore interdites, les défis seront à faire à distance, de l'école.

• Le spectacle de fin d'année est prévu le mardi 15 juin avec présentation du projet musical.

UTILE : permanence direction

La directrice de l'école de Pexiora est déchargée de classe chaque mardi; cependant, toute demande de rendez-vous doit être prise au préalable, en téléphonant notamment au 0468948155.

ASSOCIATION POUR LES ACTIVITÉS PARASCOLAIRES

L'A.A.P. de l'école de Pexiora est gérée par des parents volontaires et est subventionnée en partie par la Mairie.

L'A.A.P. sert aujourd'hui entre 80 et 90 repas par jour soit 10 000 à 12 000 repas par an. L'A.A.P. emploie 2 agents pour la confection des repas et 1 agent de service pour l'entretien.

La pause méridienne est gérée par la CCPLM qui met à disposition des animateurs pour encadrer les enfants.

Agents de la cantine :

Cuisinière : Aurélie Garrigues

Préparatrice des entrées et des desserts :

Elodie Mons

Agent d'entretien et aide cuisinière :

Marilyn Mons.

Confection des repas :

La quasi-totalité des repas servis sont **des plats « faits maison »** et réalisés la plupart avec des produits locaux (sauf exception, suivant les produits de saison et des disponibilités de nos fournisseurs).

Les légumes et les fruits sont lavés, épluchés et travaillés par nos agents.

Plus de **50% de nos plats** sont des plats **BIO**.

L'AAP continue dans ses convictions de « **Faire manger aux enfants des produits BIO et de chez Nous** ».

Pour info :

1 semaine type = 4 menus dont **1 menu végétarien, 1 menu avec poisson** et les **2 autres menus avec viande**.

L'A.A.P. travaille toujours pour chercher des producteurs, éleveurs et maraîchers **locaux et Bio** afin d'introduire ces produits à moindres coûts dans les assiettes de nos enfants.



Bureau :

Président : Stéphane Gosse

Trésorière : Stéphanie Moreno

Secrétaire : Audrey Braulio



Le bureau et les agents...

Tri des déchets à la cantine

Nous avons mis en place une table de tri des déchets afin de sensibiliser nos enfants à ce tri. Ceci est une première étape, car nous allons améliorer et faire évoluer ce tri des déchets (ex : mise en place de composteurs).

L'éducation du respect de l'environnement est aussi une de nos priorités.



Les agents

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Manifestations et actions destinées à financer en totalité ou en partie des sorties pédagogiques voire du matériel sportif et autres pour les enfants de l'école :

- Bourses,
- Vente de chocolats,
- Vente de sapins,
- Tombola,
- Kermesse...

Cette année est plus particulière et nous privilégions les commandes internet et espérons pouvoir gâter nos enfants différemment.

Nous vous rappelons qu'un bureau est en place mais que nous sommes tous membres et nous sommes à l'écoute de toutes propositions.

Nous avons un site Facebook « *l'association des parents d'élèves de Pexiora* » et une adresse mail : apedepexiora@outlook.fr

Comme chaque année, une vente de tickets de tombola sera organisée et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous réserverez aux enfants lors de leur passage.

Le bureau reste inchangé :

Présidente :

Peggy ESSID

MSADDAK

Trésorière :

Estelle RANSON

Secrétaire :

Aude CHASTENET



L'AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS

1920 - 2020, 100 ANS À PEXIORA

Le 11 novembre 1920. Ce jour, ceux qui sont revenu de la grande guerre se rassemblent avec leurs familles pour fêter la victoire, sans oublier de rendre hommage aux 54 noms de leurs camarades de Pexiora morts pour la France.

Après la cérémonie religieuse, à l'apéritif offert par la mairie, on crée l'amicale des combattants. Cette journée se terminera par un banquet, ce fameux banquet qui perdure encore jusqu'à nos jours. Derrière les drapeaux, auprès des anciens combattants toutes les municipalités qui se sont succédées ont participé jusqu'à nos jours aux cérémonies commémoratives.

Cette année 2020 les **cérémonies du 8 mai et du 11 novembre** pour cause du virus Covid 19 ont été célébrées simplement par un dépôt de gerbe au monument aux morts.

La **cérémonie du 11 novembre** a vu la participation de monsieur le Maire Serge CAZENAVE, du président des Anciens

combattants Jean JOULIA, de Françoise RODE adjointe au Maire et de Patrick ABAT adjoint au Maire, des porte-drapeaux Jean Jacques CAPART et Gilbert VARILLES.

Notre ami Lucien CASTEL, adjoint au Maire et ancien combattant, a interprété au clairon la sonnerie aux morts et notre ami Daniel DUTRECH, chef de chœur de la chorale des Joyeux Cantaires de Pexiora, a interprété l'hymne national la Marseillaise au saxophone.

L'amicale des Anciens combattants de Pexiora malgré le confinement vous présente ses meilleurs vœux pour la nouvelle année en espérant qu'elle soit meilleure pour nous tous.



© Photos S. DELBOURG

TENNIS DE TABLE

Cet été a vu naître une nouvelle association sportive : « Pexiora Tennis de Table » suite au désengagement de la MJC de sa section tennis de table.

Sous la présidence de M CANDILLIER le club maintient son nombre d'adhérents à 18 joueurs en loisir et compétition.

Cette année encore le club engage 3 équipes en championnat départemental une équipe en division 1 et deux équipes en division 2.

Le club est ouvert les mardi de 19h00 à 21h00 et jeudi de 20h00 à 22h00 à la salle des fêtes avec des entraînements dirigés (assuré par Daniel MOYAT et avec la participation ponctuelle de M Albert SANCHEZ : champion de France vétérans en 2018) et du jeu libre.

Les objectifs restent la pérennisation du club et sportivement l'accession en division régionale Occitanie.

Bureau :

Président : Vincent CANDILLIER

Secrétaire : Frédéric GENIS

Trésorière : Paule CANDILLIER



ESCAPADES HONGROISES

Le 16 février a eu lieu l'assemblée générale avec le repas Hongrois où l'on fête le 15^{ème} anniversaire de l'association. Un diaporama a permis de se remémorer toutes les activités de ces dernières années. Les projets 2020 n'ont pu être menés à bien en raison de la pandémie. Par contre avec la cagnotte réalisée avec les objets recyclés, on a pu financer un projet d'un petit malade Hongrois. Un petit rappel de ce que nous collectons : stylos, crayons, outils d'écriture, tubes de dentifrice, brosses à dents, gâchettes de produit ménagers, emballages de lingettes. Une urne est à votre disposition à la Poste pour y déposer tout cela. Merci de votre participation.



LES AMIS DES MOULINS DE PEXIORA

Le 1er Décembre 1983 la commune reçoit en donation deux moulins à vent fariniers.

Leur dernière propriétaire Marie-Rose Gaillard les abandonne en piteux états, noyés dans les broussailles et une végétation hétéroclites.

Nous sommes en 2020, trente-sept ans plus tard. Que s'est-il passé pour qu'aujourd'hui l'un des deux soit sur le point de retrouver ses ailes ?

Les municipalités successives et l'Association des Amis des Moulins, qui a pris le relais, ont entrepris un minutieux projet de rénovation et de mise en valeur de notre patrimoine. De très importants travaux concernant la maçonnerie, la couverture, la remise en place des meules, le nettoyage et la clôture du parc ont été effectués au fil des ans.

Le projet de notre Association était de remettre des ailes au plus récent, celui qui a conservé son mécanisme intérieur actionné par l'arbre moteur. L'échafaudage est en place, les ailes et leur tête d'assemblage sont en construction. Leur mise en place est prévue aux environs de Noël : ce sera le plus attendu de nos cadeaux.

Notre Association a accompli avec ténacité et enthousiasme une œuvre qui redonnera un cachet original à notre commune. Les sept responsables tiennent à cœur d'ouvrir les deux moulins pour les Journées du Patrimoine et des Moulins et de répondre favorablement aux demandes de visites. Scolaires, groupes, particuliers peuvent admirer à l'intérieur une collection de matériels et d'outils anciens concernant la meunerie, soigneusement restaurés,



exposés avec toutes les explications adéquates et nécessaires.

Le bureau est ainsi constitué :

Présidents : Aimé RAYNIER, Serge VERDIER

Vice-Président : Jean-Pierre VALETTE

Trésorière : Josette GARRIGUES - **Trésorière adjointe :** Carole GUIRAUD

Secrétaire : Pascal SINTES - **Secrétaire adjointe :** Pierrette PELLETIER

ASSOCIATION DE CHASSE

La saison 2020/2021 semblait débiter sous de bons auspices, après une Assemblée Générale respectueuse des consignes sanitaires, des comptages de lièvres au printemps et nos traditionnels lâchers de faisans, nous comptons entamer notre saison avec joie et sérénité. Le terrible virus en a décidé autrement.

La participation à des actes de régulation reconnue d'intérêt général (battues aux sangliers, aux chevreuils et aux cerfs) est possible mais la chasse, qu'ils appellent de « plaisir », ne rentre pas dans les critères de dérogation au confinement, nous sommes donc dans l'attente de décisions en notre faveur.

Notre repas de fin d'année, les trois lotos que nous avons programmés, tout est pour le moment très fortement compromis. Un premier coup de semonce au printemps, un second cet automne, le choc est terrible, toutes les associations de notre

village en subissent les conséquences.

La composition du bureau s'établit ainsi :

Président : LOPEZ Jean-Marie

Vice-Président : BERGADA Gérard

Secrétaire : DANOUN Mohamed

Trésorier : ALVES Cyril

Membres : PELOUSE Jacques – LAVIT Daniel – BERET Bernard – CLAUSEL Jack – PANON Lucien

Le Bureau et l'ensemble des adhérents vous souhaitent, malgré la situation actuelle, une bonne et heureuse année 2021. Nous gagnerons tous ensemble en se protégeant et en protégeant les autres.

Le Président, Jean-Marie LOPEZ

TÉLÉTHON 2020



L'événement de collecte de dons pour la recherche sur les maladies rares, lancé début décembre, s'est réduit cette année à sa retransmission sur les chaînes de France Télévisions et à des défis sur internet.

Quelque 80 % des animations habituelles ont été annulées à cause des restrictions imposées par la lutte contre la Covid-19.

«D'habitude, il y a 12 000 communes qui participent au Téléthon, soit une sur trois, 250 000 bénévoles et 5 millions de Français. La très grande majorité de ces animations est empêchée cette année», souligne la présidente de l'organisation AFM-Téléthon, Laurence Tiennot-Herment.

Or, «le terrain, c'est 40 % de la collecte», et notamment «l'addition de tout petits dons», fait-elle valoir. «Le Téléthon c'est aussi un lien social, et la Covid-19 c'est synonyme de distanciation sociale: forcément c'est contradictoire», a-t-elle regretté.

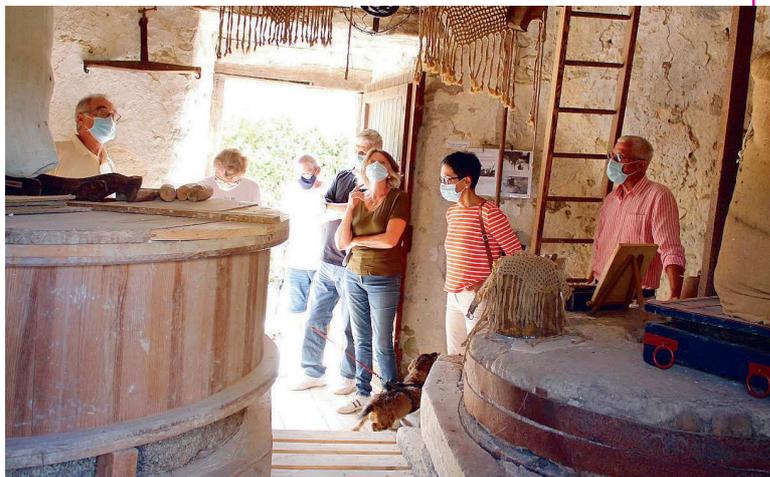
L'urne mise en place au secrétariat de la Mairie de Pexiora a permis de récolter des dons pour un montant de 685 €

JOURNÉE DU PATRIMOINE

La 37^{ème} édition des Journées européennes du patrimoine s'est déroulée les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2020 autour du thème retenu dans toute l'Europe « Patrimoine et éducation : apprendre pour la vie ! ».

Les Journées européennes du patrimoine, à la fois culturelles et festives, seront l'occasion pour chacun de célébrer plus intensément que jamais la beauté et la richesse de notre patrimoine. Grâce au thème de cette 37^{ème} édition, les Français de tous âges ont été, en outre, invités à se rappeler à la fois l'importance de l'éducation dans la transmission patrimoniale et du rôle essentiel du patrimoine dans l'éducation.

Les sept responsables de l'association des Amis des Moulins de Pexiora, tiennent à cœur d'ouvrir les deux moulins pour cet événement et de répondre favorablement aux demandes de visites. Scolaires, groupes, particuliers peuvent admirer à l'intérieur une collection de matériels et d'outils anciens concernant la meunerie, soigneusement restaurés, exposés avec toutes les explications adéquates et nécessaires.



Photos © D.DUTRECH

DÉCORATIONS DE NOËL

Comme chaque année, notre village a pu se parer de décorations grâce au financement des commerçants, artisans et entrepreneurs de notre commune.

Une équipe de bénévoles, coordonnée par Stéphanie MORENO, n'a pas ménagé ses efforts en après-midi et soirées pour confectionner une multitude de nœuds et de paquets-cadeaux pour enjoliver les points stratégiques de notre village.

Un grand merci à tous ceux qui ont contribué ainsi à égayer notre village pour ces fêtes de fin d'année.



Photos © D.DUTRECH



Photo © D.DUTRECH

COLIS DE NOËL

Les élus se sont changés en Père et Mère Noël pour distribuer les colis aux personnes âgées du village. Malheureusement, pour des raisons sanitaires, le Conseil Municipal des Enfants n'a pas pu participer à cette distribution.



LA GENDARMERIE COMMUNIQUE

En raison d'une forte augmentation du nombre de cambriolages sur l'Ouest audois, la Gendarmerie recommande à la population de se prémunir face à pareil phénomène et à être vigilante. Les vols portant essentiellement sur le numéraire et les bijoux en or, il est recommandé de ne pas détenir plus que le nécessaire.

La sécurité étant l'affaire de tous, nous vous invitons à signaler en composant le 17 tous comportements suspects nous permettant de faire reculer la délinquance.

RECENSEMENT MILITAIRE

Créée en 1998 après la suspension du service militaire, la JAPD est la dernière étape du parcours de citoyenneté après le recensement en mairie à l'âge de 16 ans (réglementairement dans les trois mois qui suivent la date de l'anniversaire).

Chaque année, près de 800 000 jeunes Français participent à cette journée sur 256 sites en métropole et outre-mer.

Dans l'Aude, le quartier Laperrine du 3^{ème} RPIMA à Carcassonne et le quartier Capitaine Danjou du 4^{ème} RE à Castelnaudary accueillent régulièrement les jeunes du département.

Pour plus d'information rendez vous sur majdc.fr

SOLIDARITÉ

L'état poursuit la coordination de la campagne d'urgence hivernale destinée à aider les personnes en situation d'exclusion à faire face aux difficultés que pourraient engendrer des conditions climatiques difficiles. Toute personne isolée, ou famille, vivant dans des conditions d'habitat précaire, ou encore des personnes âgées ou handicapées, qui pourraient se trouver en situation de danger pendant l'hiver peuvent être signalées au dispositif mis en œuvre par l'état reposant sur un numéro d'appel gratuit le « 115 » et dont la mission est de diriger toute personne sans domicile vers un lieu d'hébergement.

LE PLAN CANICULE

Le plan national canicule, publié en mai 2004, prévoit des

actions spéciales pour venir en aide aux personnes vulnérables isolées en cas de canicule l'été. Un registre est ouvert en Mairie, sur lequel peuvent se faire inscrire les personnes vulnérables et fragiles résidant dans la commune. En cas de déclenchement du « plan d'alerte et d'urgence » ce registre doit permettre une intervention rapide des services sanitaires et sociaux.

RISQUE D'INTOXICATION AU MONOXYDE DE CARBONE

Pourquoi est-ce dangereux ?

Le monoxyde de carbone est un gaz indétectable : c'est un gaz invisible, toxique et mortel. Il est le résultat d'une mauvaise combustion, quelle que soit la source d'énergie : bois, gaz (naturel, butane, propane ou pétrole liquéfié), charbon, essence...

Il agit comme un gaz asphyxiant très toxique prenant la place de l'oxygène dans le sang. Il peut s'avérer mortel en moins d'une heure.

Quelles sont les causes du danger ?

- Les appareils de chauffage ou de production d'eau chaude mal entretenus
- Une mauvaise aération du logement
- Les fumées mal évacuées

Comment éviter les intoxications ?

- Faites vérifier chaque année vos installations par un professionnel (chaudières, chauffe-eau et chauffe-bains, cheminées, inserts et poêles, conduits d'aération
- Aérez votre logement même

en hiver et ne bouchez jamais les entrées d'air.

- Faites effectuer un ramonage mécanique de vos conduits et cheminées au moins une fois par an.

N'utilisez pas pour vous chauffer :

- des chauffages d'appoint en continu
- des appareils non destinés à cet usage

N'utilisez pas en intérieur un groupe électrogène.

Que faire si vous soupçonnez une intoxication ?

Si vous avez des maux de tête, des nausées, des vomissements... pensez au monoxyde de carbone :

- Aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres
- Arrêtez vos appareils à combustion si possible
- Évacuez les locaux et bâtiments
- Appelez les secours
- Ne réintégrez pas les lieux avant d'avoir reçu l'avis d'un professionnel

LES ZONES DE REVITALISATION RURALE

La commune de PEXIORA, dans le cadre de la loi relative au développement des territoires ruraux est classée dans les zones de revitalisation rurale (ZRR). Des mesures fiscales et sociales sont accordées afin de favoriser l'emploi, développer les activités agricoles et équestres, renforcer les services de santé et développer les services en milieu rural, rénover le patri-

moine rural bâti et faciliter le logement, valoriser les espaces agricoles et naturels. Pour plus de renseignements vous pouvez consulter le site du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche à l'adresse suivante : www.agriculture.gouv.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE :

Dans le cadre du maintien à domicile, la Communauté de Communes propose un service de portage de repas. Aux jours de votre choix, le ou les plats cuisinés à réchauffer vous seront apportés avant 12h tous les jours y compris les jours fériés.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les personnes âgées de plus de 60 ans, ou dépendantes, résidant sur le territoire de la Communauté de Communes.

À quel prix ?

Le prix du repas est de 7,50€. Il sera directement facturé au bénéficiaire par la société de service qui fournit les repas.

Comment en bénéficier ?

Pour bénéficier du portage de repas, vous devez contacter les services de la Communauté de Communes : s'adresser aux responsables du secteur :

C.I.A.S Piège et Lauragais
42, Rue du Barry 11150
VILLASAVARY
Tél: 04 68 24 72 35

Ils vous expliqueront les modalités de commande et mettront en place avec vous ce dispositif. **Les repas devront être commandés au minimum 48h à l'avance.**

ÉLECTIONS 2021

Pièce d'identité OBLIGATOIRE : Vous devrez présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter.

Les Procurations : Pour les élections, les électeurs peuvent remplir leur demande de vote par procuration non plus seulement auprès de la gendarmerie mais également depuis leur ordinateur personnel, en utilisant le formulaire CERFA disponible en ligne : www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_14952.do

Si l'électeur opte pour une demande en ligne, il pourra remplir directement, via son ordinateur, sa procuration puis devra imprimer son formulaire et se rendre lui-même à la gendarmerie afin de la faire valider.

RAPPEL DE QUELQUES RÈGLES DE CMISME

PROPRETÉ DU VILLAGE

Un effort permanent doit être fourni par chacun d'entre nous pour assurer la propreté de Pexiora.

Or, force est de constater que la prise de conscience de cette nécessité est loin d'être satisfaisante. En effet nous ne respectons pas les consignes pas plus dans les salles communales qu'à l'extérieur; nous sortons poubelles et caissettes dans les rues bien avant la date de ramassage; nous déposons les ordures en tous lieux; nous jetons gravats et déchets verts dans les containers, sur les espaces publics, dans les fossés, nous tolérons les déjections animales n'importe où ... Autant d'actes qui dégradent notre cadre de vie. Le comportement incivique de quelques-uns ne rend pas facile la tâche du personnel municipal, secondé depuis cette année par les employés de l'APAJH, équipe qui œuvre pour l'amélioration de ce cadre de vie auquel nous nous devons d'apporter tout notre soin. Nous lançons à la population un vibrant appel pour qu'elle procède à un réel tri sélectif en utilisant les contenants appropriés et montre par là son souci de préserver un environnement dans lequel il fait bon vivre ensemble. Sentons-nous tous concernés et responsables dans une démarche éco-citoyenne.

DÉBROUSSAILLAGE

Un geste vital, une mesure obligatoire. Le Code forestier rend obligatoire le débroussaillage et le maintien en état débroussaillé. Si votre propriété est située en zone urbaine vous avez l'obligation de débroussailler l'intégralité de votre parcelle avec ou sans installation construite. Si votre propriété est en zone non urbaine vous avez l'obligation de débroussailler dans un rayon de 50m autour d'une construction.

STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Nous rappelons une fois de plus que tout véhicule gênant la circulation dans les rues étroites du village, garé sur les trottoirs ou devant un garage, est passible d'une contravention. Les services de la Gendarmerie verbaliseront systématiquement.

CHIENS ERRANTS

La divagation de chiens sur la voie publique est interdite et un PV peut être établi à l'encontre des contrevenants pour infraction au Règlement Sanitaire Départemental Article 99-6 (Amende 450€ maxi)

ANIMAUX DANGEREUX

Tout propriétaire de chien classé en première ou deuxième catégorie doit les déclarer à la Mairie. Ils ne doivent sortir que muselés et tenus en laisse. L'attestation d'assurance doit être renouvelée chaque année. À compter du 1^{er} janvier 2010, les propriétaires de chiens dangereux doivent être titulaires d'un permis de détention délivré par le maire sur présentation:

de l'attestation d'aptitude du maître délivrée à l'issue d'une formation

- des résultats de l'évaluation comportementale du chien réalisée auprès d'un vétérinaire agréé

Pour tout renseignement, contacter le secrétariat de mairie.

BRUITS ET TAPAGES

Ils doivent cesser après 22h. Pensez à ceux qui veulent se reposer avant de se lever tôt pour gagner leur lieu de travail.

LE GUIDE DU TRI À PEXIORA

DÉCHETS VERTS

Par arrêté Préfectoral du 7 octobre 2013 relatif au brûlage des déchets verts, il est interdit d'incinérer des végétaux coupés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres d'espaces naturels combustibles. Les déchets verts doivent être déposés en déchèterie. Pour l'incinération de végétaux sur pieds, une demande d'autorisation doit être déposée auprès de la Mairie et des services de la Préfecture.

Une benne destinée uniquement aux déchets verts sera déposée sur les sites suivants:

- **Le lundi:** Espace vert rue des oliviers
- **Le mardi:** Résidence des Moulins / Chemin des Truffels (abords Colonne à verre)
- **Le mercredi:** Rue Raymond Bénazet / Chemin du levant (abords Colonne à verre)
- **Le jeudi:** parking Rue de la Gare

Les consignes suivantes sont à respecter afin que les déchets verts (herbes, brindilles, feuilles) soient collectés.

Pour la taille des arbres et/ou vos haies, les branches d'arbres et branchages n'excéderont pas 5 cm de diamètre et seront présentés en fagots et coupés à moins 1 m de longueur de 5 kg maximum.

Renseignements au Secrétariat de Mairie au 04 68 94 91 51 ou sur le site www.pexiora.fr: Environnement, traitement des déchets, déchets verts, encombrants

UN DOUTE, UNE QUESTION...

• Un problème de collecte, une demande ou un changement de vos poubelles:

- Informations au SMICTOM
04.68.94.18.63

POUR TOUS LES AUTRES DÉCHETS...

• Déchetterie de BRAM 04.68.76.60.72

- Ouverte lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 50

• Déchetterie de CASTELNAUDARY
04.68.23.57.95

- Ouverte du lundi au samedi de 8 h à 12 h et de 14 h à 16 h 50



RAPPEL

LE DEPOT SAUVAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC EST INTERDIT

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au 04 68 94 91 51 pour organiser l'enlèvement. (Plus d'informations sur pexiora.fr)

Les déchets verts et encombrants en gros volumes doivent être amenés:

• À l'espace écologique de CASTELNAUDARY, Chemin du Président, Rue J. Jacquard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf dimanches et jours fériés. Tel: 04.68.23.57.95 ou 06.23.46.14.15

• À l'espace écologique de BRAM, Route de Montréal de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél: 04.68.76.60.72.

La mairie de Pexiora propose un service de collecte des déchets verts en quantité limitée sur la commune. Contactez le secrétariat au **04 68 94 91 51** pour organiser l'enlèvement. (plus d'informations sur pexiora.fr)

Les déchets verts et encombrants en gros volumes doivent être amenés:

• À l'espace écologique de CASTELNAUDARY, Chemin du Président, Rue J. Jacquard, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf dimanches dimanche et jours fériés. Tél.: 04.68.23.57.95 ou 06.23.46.14.15

• À l'espace écologique de BRAM, Route de Montréal de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h, sauf les jeudis, dimanches et jours fériés. Tél: 04.68.76.60.72.

À VOTRE SERVICE À PEXIORA

PRESSE - CORRESPONDANT

LA DÉPÊCHE DU MIDI
et L'INDÉPENDANT
Daniel DUTRECH

PRODUITS PÉTROLIERS

SARL ANDRIEU ET FILS
(produits pétroliers) Tél. 04 68 94 90 24

TRANSPORTEURS

SOCIÉTÉ D'EXPLOITATION
TRANSPORTS SERRES
Georges & Olivier Tél. 04 68 94 29 96
BESOMBES Alain Tél. 04 68 94 91 57
ÉTABLISSEMENT
TAPAREL Tél. 06 86 76 96 06

PLOMBIER

GUEFFIER Thierry (sanitaire / zinguerie /
chauffagiste / climatisation)
Tél. 04 68 94 84 06

CHAUFFAGISTE

GUEFFIER Thomas Tél. 07 67 91 22 62
ou 09 82 32 34 97

BOULANGERIE / PÂTISSERIE

M. MALBERT David Tél. 04 68 94 90 32

L'OUSTAL

Restauration traditionnelle, épicerie fine
Tél. 04 68 23 81 70

COIFFEUR MIXTE

DELOUSTAL Edith - ATTEN'TIF
Tél. 04 68 94 99 58

CHRISTELLE COIFFEUSE À DOMICILE

Tél. 04 68 23 90 89
ou 06 24 61 62 10

ONGLES

PROTHÉSISTE ONGULAIRE

Uniquement sur rendez-vous
Tél. 06 28 45 62 01

ÉNERGÉTICIENNE DÉVELOPPEMENT DE L'ÊTRE DEFOSSEZ LAROCHE Sarah

Tél. 06 30 80 34 66

ESTHÉTICIENNE

HISTOIRES DE NANAS

COZZI Claudia Tel. 06 24 95 14 34
e-mail : claudia.cozzi11@gmail.com

MAGNÉTISEUR

MARQUIE Jean Tél. 04 68 94 90 57

ENTREPRISE TRAVAUX AGRICOLES

IZARD Yves Tél. 04 68 94 92 62

TRAVAUX DE TERRASSEMENT

ASSAINISSEMENT

Jérôme LOUBIES TP
Tél. : 04 68 60 09 06
ou 06 70 46 90 67

CRÉATION / ENTRETIEN / ESPACES

VERTS Taille, élagage

GAY Dominique (Cap Vert) « Cadenne »
Tél. 04 68 60 12 70 ou 06 20 14 60 30

PAPOUL RÉPARATION

OURLIAC Cédric Tél. 06 49 89 43 52

FM GARAGE Restauration / carrosserie / nettoyage / entretien

MARTIN Frantz Tél. 06 16 58 40 33

INFIRMIERS À DOMICILE

SABATIE Marie-Pierre Tél. 04 68 94 91 82

GIE INFIRMIER Tél. 04 68 94 85 70

PEXIORA - FANJEAUX - VILLEPINTE

Tél. 04 68 94 85 70

ASSISTANTS MATERNELS AGRÉÉS ET EN ACTIVITÉ

BETUKER Anita Tél. 06 20 66 43 40

DUFOIX Fanny Tél. 04 68 94 93 61

DUFOIX Patrice Tél. 04 68 94 93 61

ESSID MSADDAK Peggy

Tél. 06 51 18 44 56

IMART Laurie Tél. 04 68 60 16 80

ou 06 07 63 97 42

LIPRANDI Chantal Tél. 04 68 94 31 30

ou 06 50 88 18 06

ROMERA Véronique Tél. 04 68 60 24 92

ou 06 82 69 77 06

SICSIC Sandra Tél. 04 68 23 96 67

ou 06 95 07 33 35

CENTRE EQUESTRE ET ECURIE DE PROPRIÉTAIRES à «La Rivière»

SANS Jean-François
Tél. : 06 03 35 12 38 ou 06 18 48 67 95

GBO INFORMATIQUE

Assistance / Dépannage / Formation
BARBERO Geoffrey Tél. 07 67 20 28 38
Contact : gbo.informatique@gmail.com

KANAHAU TIKI

Artisan Marquisien
Tél. : 06 28 75 47 09
Contact : arthur.burns@sfr.fr

OCCARENT

Commerce de gros (interentreprises) de
machines pour l'extraction, la construc-
tion et le génie civil
LE QUELLEC Yan
Le Trébou Tél. : 04 68 23 97 30

